

Department of Health | Ministère de la Santé  
Office of the Chief Medical Officer of Health |  
Bureau du médecin-hygiéniste en chef  
P.O. Box | Case postale 5100  
Fredericton, NB | Fredericton (N.-B.) E3B 5G8  
Telephone | Téléphone 506-457-4800  
Facsimile | Télécopieur 506-443-8702

**Date** December 23, 2020 / Le 23 décembre 2020

**To / Destinataire** Health care professionals, Presidents and CEOs, Employee Health, EMP/ANB, and NBMS / Professionnels de la santé, Présidentes-directrices générales, Santé des travailleurs, PEM/ANB, et SMNB

**From / Expédition** Dr. / D<sup>re</sup> Cristin Muecke, Deputy Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef adjointe

**Copies** Gerald Richard, Dr./ D<sup>re</sup> Jennifer Russell, Dr./D<sup>re</sup> Heidi Liston, Éric Levesque, Shelley Landsburg, Penny Higdon, Lori Clarke, Danielle McLennan, Ginette Pellerin, Nicole Poirier, Marilyn Babineau, Allison White, Michelle Reddin, RMOH / MHR, Regional Health Authorities Public Health Directors / Directeurs de la santé publique des régies régionales de la santé

**Subject / Objet** **Memo regarding post vaccination actions for Health care workers / Note de service à l'intention des travailleurs de la santé concernant les mesures après la vaccination**

With the arrival of the Pfizer BioNTech vaccine, there are several emerging messages for health care workers as one of the first priority groups targeted for vaccination, and their employing organizations.

Information from clinical trials for this vaccine ([Safety and Efficacy of the BNT162b2 mRNA Covid-19 Vaccine \(nejm.org\)](#)) indicate that common adverse events following immunization include such symptoms as fatigue, headache, muscle pain and fever which are also symptoms of COVID-19 infection. For the first dose, the reports range from 34-47% for fatigue, 25-42% for headache, 14-21% for muscle pain, and 6-14% for chills – the proportions are higher following the second dose and for those younger than 55 years of age.

For those who are being vaccinated as part of the initial priority groups, it is important to note that while there is no risk of developing COVID-19 infection from the vaccine itself, since it is not a live vaccine, it is

Avec l'arrivée du vaccin de Pfizer-BioNTech, plusieurs messages ressortent pour les travailleurs de la santé, l'un des premiers groupes prioritaires visés par la vaccination, et les organismes qui les emploient.

Selon l'information provenant des essais cliniques pour ce vaccin [[Safety and Efficacy of the BNT162b2 mRNA Covid-19 Vaccine \(nejm.org\)](#) (en anglais seulement)], les effets indésirables courants suivant l'immunisation comprennent des symptômes comme la fatigue, un mal de tête, des douleurs musculaires et la fièvre, qui sont également des symptômes d'une infection par la COVID-19. Pour la première dose, les rapports font état des pourcentages suivants: de 34 à 47 % pour la fatigue, de 25 à 42 % pour un mal de tête, de 14 à 21 % pour les douleurs musculaires et de 6 à 14 % pour les frissons. Les proportions sont plus élevées après la deuxième dose et chez les personnes âgées de moins de 55 ans.

Dans le cas des personnes qui ont été vaccinées dans le cadre des groupes prioritaires initiaux, il est important de souligner qu'il n'y a aucun risque de développer une infection par la COVID-19 à partir du

possible that due to their occupational exposure risks that they are incubating infection at that time of their vaccine, due to an exposure just prior to vaccine administration. Therefore, post-vaccine COVID-19 compatible symptoms need to be treated as a potential infection.

Health care workers who develop COVID-19 compatible symptoms following receipt of the vaccine should continue to contact their employee health service, as they typically would if they are due to report to work and they developed COVID-19 compatible symptoms. They should indicate that they were recently vaccinated.

If they:

- have nonspecific symptoms (fatigue, headache, myalgia, arthralgia or a combination thereof) **AND**
- the symptoms began within 2 days of vaccination **AND**
- There is no known exposure to COVID-19 at work, home, or elsewhere

Then employee health should do a risk assessment weighing HR capacity and potential for infectiousness and advise on full droplet and contact PPE if the person is permitted to work. Any testing should be arranged directly rather than through self-referral or the online forms in order that the samples can be collected and processed in a priority manner.

If they

- have **any** of the following symptoms: fever, chills, cough, shortness of breath, rhinorrhea, sore throat, loss of taste or smell **OR**
- have nonspecific symptoms (fatigue, headache, myalgia, arthralgia or a combination thereof) **lasting more than 2 days** after onset **OR**
- there is a known exposure to COVID-19 at work, home, or elsewhere

Then the worker must get tested, if not arranged already, and self-isolate until a negative result is obtained. Any testing should be arranged directly rather than through self-referral or the online forms in order that the samples can be collected and processed in a priority manner.

vaccin même vu que celui-ci n'est pas un vaccin vivant. Cependant, il est possible qu'à cause des risques d'exposition professionnelle, ces personnes incubaient l'infection au moment de la vaccination, à cause d'une exposition juste avant celle-ci. Donc, les symptômes compatibles avec la COVID-19 après le vaccin doivent être traités comme une infection potentielle.

Les travailleurs de la santé qui développent des symptômes compatibles avec la COVID-19 après le vaccin devraient contacter leur service de santé des employés, comme ils le feraient habituellement s'ils doivent se présenter au travail et ont développé des symptômes compatibles avec la COVID-19. Ils devraient indiquer qu'ils ont été vaccinés récemment.

S'ils ont :

- des symptômes non spécifiques (fatigue, mal de tête, douleurs musculaires ou articulaires, ou une combinaison de ceux-ci) **ET**
- Si les symptômes ont apparu dans les deux jours suivant la vaccination **ET**
- Il n'y a aucune exposition connue à la COVID-19 au travail, à la maison ou ailleurs.

Alors le service de santé des employés devrait faire une évaluation des risques en tenant compte de la capacité en RH et du risque d'infectiosité. Il devrait aussi donner des conseils relativement à l'EPI contre le contact par gouttelettes si la personne est autorisée à travailler. Tout test devrait être arrangé directement au lieu de faire l'objet d'un aiguillage par l'employé même ou de l'établissement de formulaires en ligne pour que les échantillons puissent être ramassés et traités en priorité.

S'ils ont :

- l'un des symptômes suivants : fièvre, frissons, toux, essoufflement, rhinorrhée, mal de gorge, perte du goût ou de l'odorat; **OU**
- S'ils ont des symptômes non spécifiques (fatigue, mal de tête, douleurs musculaires ou articulaires ou une combinaison de ceux-ci) qui durent plus de deux jours après leur apparition; **OU**
- Il y a une exposition connue à la COVID-19 au travail, à la maison ou ailleurs.

Alors le travailleur doit se faire tester, si les arrangements ne sont pas déjà pris, et s'isoler jusqu'à ce qu'il obtienne un résultat négatif. Tout test devrait être arrangé directement au lieu de faire l'objet d'un aiguillage par l'employé même ou de l'établissement de formulaires en ligne pour que les

Adverse events following immunization (AEFI) are reportable under the *Public Health Act* and the forms can be found here <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/en/CDC/Epidemiology/NBAEFIFormE.pdf>

In addition, it is important that all vaccine recipients, including health care workers, continue to follow public health measures following vaccination. This includes self-isolation following a known exposure to COVID-19. The duration of immunity conferred by vaccination is not yet clear and may differ depending on the vaccine used. We will continue to communicate as more information and evidence become available.

échantillons puissent être ramassés et traités en priorité.

Les effets indésirables suivant l'immunisation (AEFI) doivent être déclarés en vertu de la loi sur la santé publique et les formulaires peuvent être trouvés ici <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/fr/MaladiesTransmissibles/Epidemiologie/RapportEffetsSecondairesSuivantImmunsisation.pdf>

De plus, il est important que tous les vaccinés, y compris les travailleurs de la santé, continuent de suivre les mesures de santé publique après la vaccination. Cela comprend l'auto-isolement après une exposition connue à la COVID-19. La durée de l'immunité conférée par la vaccination n'est pas encore claire et pourrait varier selon le type de vaccin. Nous continuerons de communiquer à mesure que plus d'information et de données sont disponibles.



Dr. / D<sup>re</sup> Cristin Muecke, MD, MSc, FRCPC / M.D., M.Sc., FRCPC  
Deputy Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef adjointe